Sarah MENARD-LEHOURS

Orthophoniste

1. rue des Frères de Villeneuve 35 600 REDON (02.99.72.49.73.

: s.menardlehours@gmail.com

COMPTE RENDU DE BILAN ORTHOPHONIQUE

Bilan initial du langage écrit du 11.10.2018

Patient

Prénom: Lomann Nom: LECOQ

Age: 15 ans, née le 26.05.2003 Classe: 2nde

Assuré

Prénom : **Delphine** Nom : **GUEGAND**

Adresse: 23. Boulevard Bonne Nouvelle

35 600 REDON

N.I.R.: 2 73 05 56 260 093 93

Médecin

Nom: **Docteur Catherine EON**, 35 1 07249 1

Bilan: Prescription du 09.10.2018

Objet du Bilan

Lomann consulte sur les conseils de son professeur principal afin d'actualiser le trouble du langage écrit pour lequel un suivi orthophonique avait été instauré par le passé et solliciter des aménagements pédagogiques pour les épreuves du Baccalauréat auxquelles la jeune fille devra se présenter en fin d'année scolaire.

ANAMNESE

Un premier bilan orthophonique avait ainsi été effectué en fin de primaire (année du CM2) et avait mis en évidence <u>un trouble spécifique du langage écrit de type dyslexique-dysorthographique</u> comportant une composante phonologique. Lomann avait réussi, jusque là, à compenser en grande partie son trouble grâce de très bonnes capacités mnésiques ainsi qu'une bonne appétence pour les apprentissages scolaires.

Les éléments d'anamnèse communiqués ne font pas état, dans la petite enfance, d'un retard constaté tant concernant son développement psychomoteur que langagier. L'état de santé de Lomann est bon. La sphère ORL n'a jamais présenté de sensibilité particulière. L'acuité auditive est intègre. Son acuité visuelle nécessite le port permanent de lunettes (myopie assortie d'un astigmatisme). Aucune évaluation psychométrique n'a jamais été réalisée.

Lomann est la benjamine d'une fratrie de deux enfants et a ainsi une sœur ne présentant pas, par ailleurs, d'antécédents de troubles du langage écrit. L'examen de son parcours scolaire, en dehors de la plainte relative au

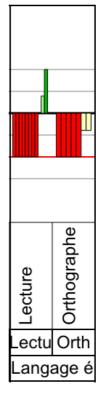
langage écrit, ne retrouve pas de difficultés particulières. Le trouble du langage écrit n'a été mis en évidence qu'en classe de CM2, la jeune fille ayant réussi à compenser jusque là. Un suivi orthophonique est instauré cette année-là avec un arrêt en fin d'année scolaire, à la demande de Lomann. La jeune fille obtient son Diplôme National du Brevet sans aménagements. Lomann est aujourd'hui scolarisée en classe de seconde au lycée Beaumont et fait état d'une plainte autour de la lenteur ainsi que d'un manque de précision de la lecture; d'une récurrence des erreurs orthographiques qui peut se révéler parfois pénalisante (notation minorée dans des matières comme le Français surtout). Elle n'a pas encore défini à ce jour de projet scolaire pour la suite de ses études.

BILAN

Tests pratiqués

• Exalang LYFAC, MP. Thibaut, C. Helloin (Orthomotus, 2014)

La batterie Exalang LyFac a donc été soumise à Lomann afin d'actualiser le trouble du langage écrit connu de longue date. Ses résultats ont été comparés à l'étalonnage Seconde qui correspond à son niveau scolaire actuel. Pour rappel, tout score relevant du percentile 5 signe le franchissement du seuil pathologique. La présence de plusieurs scores en dessous de ces valeurs seuils permet ainsi d'évoquer un déficit pathologique dans un ou plusieurs des domaines évalués.





Langage écrit

Lecture

	score	É-T	cent.
Lecture de mots	34	-3.69	5
Lecture de logatomes (score)	10	1.09	95



Lecture de logatomes (temps)	Ø	37	-3.21	5
Leximétrie (mots lus correctement)		159	-4.45	5
Leximétrie (note de temps pondérée)	Ø	76	-2.95	5
Compréhension de texte (lecture silencieuse)	Ø	242	-1.61	5
Compréhension de texte (score)		14	-0.07	75
Compréhension de texte (temps moyen/retour)	Ø	83.75	-2.47	5
Repérage (score)	1 1	7	-0.52	50
Repérage (temps)	Ø	1081	-14.47	5
Repérage (ratio)	Ø	154.42	-18.64	5

Les résultats obtenus sont relativement homogènes et confirment bien le caractère pathologique de l'atteinte en lecture particulièrement pour ce qui est du temps avec lequel se déploie la lecture (scores de temps relevant tous la pathologie).

Le nombre de mots lus correctement en une minute, dans l'épreuve de <u>lecture de mots</u>, relève de la pathologie (34/77) avec un marqueur de sévérité accru (moins 3,69 écarts-types). Lomann se révèle particulièrement lente mais très précise alors que seulement deux erreurs sont relevées.

La <u>lecture de logatomes</u> (non mots) est aujourd'hui accomplie correctement mais signe encore un déploiement laborieux de la voie d'assemblage (temps de traitement pathologique).

L'épreuve de <u>leximétrie</u> où un texte est présenté ne facilite pas davantage la tâche de lecture à la patiente. Avec contrainte temporelle (60 minutes allouées à la lecture du texte), celle-ci demeure en effet toujours ralentie (159 mots lus sur 175) et Lomann n'a pu achever sa lecture avant le temps imparti. Le rapport entre le temps de lecture et le nombre de mots lus (en totalité en laissant à la patiente tout le temps nécessaire à l'achèvement de cette tâche) confère bien un caractère pathologique à l'atteinte de la lecture (note de temps pondéré à 76).

La <u>compréhension écrite</u> mise en lumière se révèle tout à fait opérante à la condition de laisser à Lomann tout le temps nécessaire (temps mis pour la lecture relevant de la pathologie). Ainsi, le score en compréhension s'avère être l'un des rares conforme, soulignant un appui sur le sens particulièrement porteur (score à 14/18). Parallèlement, les stratégies de recherche ne s'avèrent pas davantage efficientes : Lomann n'a pas toujours su d'emblée où retrouver l'information demandée, en lien peut-être avec une défaillance de la mémoire de travail qui ne lui a pas toujours permis, au fil de sa lecture, de mémoriser l'emplacement des différentes informations. De fait, le ratio temps de retour/nombre de retours relève, lui aussi, de la pathologie.

Le <u>repérage</u> face à des supports documentaires (pages internet ou un documentaire) se révèle plus opérant (score à 7/10), confirmant l'efficience des stratégies de recherche en présence de textes courts en lien avec une mémoire de travail moins saturée. La lenteur de la lecture demeure flagrante avec, une nouvelle fois, le franchissement du seuil pathologique : Lomann n'a ainsi pas toujours su se servir correctement de la structure et des indices d'un texte, en utilisant les apports du para-texte. Conjointement, le ratio temps moyen/bonne réponse demeure également du champ de la pathologie.

Orthographe

		score	E-T	cent.
Texte à choix multiple (lexique)		6	-1.56	25
Texte à choix multiple (grammaire)	! !	7	-2.37	5
Texte à choix multiple (temps)	Ø	377	-2.35	5
Phrases à compléter (lexique)		14	-1.55	25
Phrases à compléter (score grammaire)		11	-3.90	5
Orthographe lexicale		20	-1.99	5
Orthographe grammatical		18	-4.47	5

Les scores de Lomann en orthographe révèlent d'importantes difficultés dans ce domaine avec des résultats homogènes, confirmant l'existence du trouble dysorthographique.

S'agissant du <u>texte à choix multiple</u>, la modalité même de l'épreuve facilite la tâche orthographique en la ciblant. Ici, le versant lexical dégage davantage d'acquis avec un seuil faible mais non pathologique. Le versant grammatical concentre l'essentiel du trouble dysorthographique. D'un point de vue qualitatif, on peut noter l'application de formes verbales peu cohérentes. Enfin, le temps de traitement demeure conséquent et là encore, de l'ordre de la pathologie.

L'épreuve de <u>complétion de phrases</u> (dictée à trous) majore la tâche écrite en imposant à la patiente de faire appel à ses propres connaissances lexicales comme grammaticales. De fait, elle est apparue davantage échouée au regard de la première épreuve orthographique, sollicitant une certaine flexibilité pour jongler entre les différentes tâches (phonologique, lexicale et grammaticale). Des erreurs phonologiques (de correspondance son/lettre) persistent, particulièrement en présence de mots peu familiers (<u>ex</u>: « craignent » est transcrit « *craines* »).

L'ensemble des données issues des deux précédentes épreuves orthographiques (orthographe lexicale et grammaticale) confirme une atteinte plus sérieuse sur le versant grammatical.

DIAGNOSTIC ORTHOPHONIQUE

Le bilan réalisé ce jour confirme bien la présence d'un trouble spécifique du langage écrit caractérisé par une lecture particulièrement précise soulignant une efficience des voies d'assemblage (déchiffrage en présence de mots inconnus) et d'adressage (lecture par reconnaissance globale) mais dont la lenteur relève de la pathologie. En situation écologique, la compréhension écrite qui en découle est opérante malgré des stratégies de recherche peu efficientes en lien avec une mémoire de travail sans doute fragile. Ainsi, la lenteur de Lomann conditionne-t-elle nécessairement la justesse de ses réponses. Enfin, à l'écrit, le trouble semble majoré particulièrement sur le versant grammatical.

Le trouble spécifique du langage écrit place bien aujourd'hui Lomann en situation de handicap et justifie l'obtention d'aménagements pour les épreuves du Baccalauréat.

Compte rendu remis en main propre à l'assuré(e) pour servir et faire valoir ce que de droit.

(Copie au médecin prescripteur).

Sarah MENARD-LEHOURS